



**ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant

Mardi 12 avril 2016, 18 h 45

Étaient présentes et présents :

M. Denis Royer, représentant des parents et président
M. Assi Patrice Ayé, représentant des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
M. Jean-Simon Bourgault, représentant du personnel des services de garde
M^{me} Chantale Côté, représentante du personnel enseignant
M. Patrick Dallaire, représentant du personnel enseignant
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents et trésorière
M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents au comité de parents
M. Dominic St-Pierre, représentant des parents et vice-président
M^{me} Claire Permillieux, représentante des parents
M^{me} Lucie Doyer, représentante du personnel enseignant
M^{me} Lise Blanchette, représentante de la communauté
M^{me} Sonia Chenel, représentante de la communauté
M^{me} Cynthia Cliryx, représentante des parents
M. Simon Bégin, représentant des parents

Étaient absentes et absents :

M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-Cœur-Vaillant-Campanile
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (T.E.S.)
M^{me} Hélène Rathier, représentante du personnel professionnel (psychologue)

Secrétaire du conseil

M^{me} Anne-Marie Lamontagne

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h48.
Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Doyer, appuyée par M^{me} Cliryx .

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 février 2016.

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Blanchette et approuvée par M^{me} De Warren.

3. Interventions du public

Aucune intervention du public

4. Informations générales

4.1. du président;

M. Royer nous avise qu'il y aura discussion quant aux critères de sélection du directeur ou d'une directrice d'école. (Voir point 5.2)

4.2. de la direction;

M^{me} Blais se fait porte-parole de M. Germain.
L'école CVC a reçu un chèque de 5000\$ pour les classes TSA puis un autre 5000\$ de la Caisse Populaire.

4.2.1. cour d'école CVC

Un comité de 20 parents de l'école CVC travaille sur le projet portant sur la cour d'école.

Les deux phases de rénovation à CVC ont été réalisées il y a approximativement 2 ans et 4 ans (peinture et salles de bain).

4.2.2. nouveaux élèves à CV

L'école CV a accueilli 3 familles de la Syrie.
Une décision a été prise afin de faire une classe fermée pour y travailler le français.
Cette classe est prise en charge par M^{me} Denise.
Des vêtements ainsi que du matériel scolaire leur ont été fournis.
Jusqu'à présent, leur intégration se passe très bien.

4.2.3. organisation scolaire 1^e mai

M^{me} Blais mentionne que quelques petits changements quant à l'organisation scolaire du 1^{er} mai seront effectués à CV ainsi qu'à CVC.

M. Dionne se questionne si dans le futur, les limites pourraient être revues concernant les aires de desserte. Plusieurs secteurs sont à pleine capacité tandis que pour d'autres secteurs, c'est le contraire qui se produit.

M. Bégin se questionne sur le pourcentage de croissance dans les écoles.

4.2.4 du trésorier;

M^{me} Blais affirme que le compte est désormais avec la CSDD.
Ce sera les secrétaires d'écoles qui seront responsables des paiements. Le suivi se fera au CE à chaque rencontre.

4.2.5 de la représentante du Comité de parents;

M^{me} Nolet fait un retour sur les différents projets en cours.

M. St-Pierre fait un retour sur la présentation des résultats du sondage auprès des parents. Ces résultats ont été bien reçus.
La direction de l'école reprend donc le dossier en charge pour aller de l'avant.

M^{me} Blais tient à souligner le bon travail de M. St-Pierre.

4.2.6 des représentants des membres du personnel;

Il y aura une activité de lecture au gymnase à CV (couvertes et lampes de poche).
La classe de M^{me} Catherine en maternelle à CVC a réalisé une petite vidéo sur les fruits et légumes.

La visite d'une conteuse est prévue à l'école CVC pour faire le tour des classes.

Le souper spaghetti aura lieu le 8 juin à CV et le 19 mai à CVC.

Le 14 mai, un comité artistique à CV réalisera une fresque devant public.

M^{me} Catherine Lapointe, enseignante de 2^e année à l'école CVC, a gagné le 1^{er} pris au concours *Ose entreprendre* (Petits boulangers).

M. Royer félicite tous les personnels pour les beaux projets réalisés.

4.2.7 des commissaires

M. Dionne se questionne sur les travaux de maçonnerie effectués à l'école CV.

M^{me} Blais lui confirme que plusieurs travaux ont été réalisés mais qu'il en reste encore à faire.

Il mentionne également que depuis quelques temps, les écoles sont à jour côté entretien.

La tarification a été revue pour les transports du RTC et pour les autobus scolaires du midi.

M. Lajoie a donné sa démission pour conflit d'intérêts. Ils devront donc retourner en élection (mi-juin).

5. Adoption

5.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. (art 75.1)

M^{me} Lajoie certifie que les changements ont été faits au document.

L'adoption du plan de lutte est proposée par M^{me} Lajoie et appuyée par M^{me} Blanchette.

6. Approbation

6.1 Sorties éducatives

Aucune intervention

6.2 Horaire modifié du 23 juin 2016

L'horaire proposé pour la journée du 23 juin se termine à 12h42. Par la suite, les enfants peuvent aller au service de garde.

M^{me} Cliryx approuve la proposition de l'horaire modifié et M. Ayé seconde.

7. Informations

7.1. Projet éducatif juin 2016 ; état des travaux (art 74)

M^{me} Blais mentionne que le projet éducatif est terminé. Il ne reste que la révision linguistique et la mise en page. Le document final sera déposé au prochain C.E.

7.2. Compte du CE \$

Discuté précédemment au point 4.3.

7.3. Signalisation rue de Liège

M^{me} Blais mentionne que la signalisation a été modifiée. Les parents pourront se stationner à l'avant de l'école sur le Boulevard Nelson pour une période de 10 minutes ainsi que sur la rue de Liège.

Cette signalisation entrera en vigueur à la mi-mai.

M. St-Pierre mentionne qu'à CVC, beaucoup de sensibilisation a été faite pendant les 2 premières semaines lors de l'établissement de la nouvelle signalisation. Il insiste sur le fait que cette sensibilisation a été très aidante. Il propose donc qu'il faille en faire de même à CV.

M. Bégin apporte le point concernant les camions de livraison du petit centre d'achat à côté de l'école CV. Il mentionne que cela est très dangereux car les livraisons sont effectuées sur les heures de pointe.

8. Discussion

8.1. Consultation

M. Royer résume les grandes lignes des critères de sélection du directeur/directrice soumis par le conseil d'établissement. Il souhaite recevoir les commentaires ainsi que les conseils de la part des membres du conseil d'établissement.

M^{me} Permilieux affirme que les deux milieux (CV et CVC) sont bien distincts et qu'il serait important d'en faire part dans les critères de sélection. Elle propose d'inclure cette information sur le document.

M. Bégin se questionne quant au point «Critère général». Il propose que ce point puisse faire mention que le projet éducatif diffère légèrement d'une école à l'autre.

M^{me} Jalbert propose un ajout/modification au point 3 concernant la communication (familles).
M. Bourgault appuie ce point.

M^{me} Nolet affirme que le mot «communauté» porte souvent à confusion. Elle propose de changer ce terme dans les critères de sélection.

M. Dionne affirme qu'un jeu de chaises musicales prendra forme à la fin de l'année car la direction de Rochebelle prendra sa retraite. Plusieurs échanges sont donc à prévoir.

8.2. Frais chargés aux parents

M^{me} Blais mentionne qu'il y a, depuis quelques années, une poursuite contre les Commissions scolaires concernant les frais chargés aux parents. Elle a dû envoyer à la C.S. plusieurs documents, notamment ceux portant sur les sorties éducatives.

Dorénavant, les parents recevront un document plus clair concernant les frais qu'ils doivent payer en début d'année. Il y aura 3 fournisseurs proposés au lieu d'un seul. Ils auront donc la possibilité de donner le montant en question à l'école ou de se procurer eux-mêmes le matériel demandé.

8.3. Classes TSA à CVC ; suivis par Simon Germain

M^{me} Blais informe que les visites au secondaire de quelques élèves TSA se dérouleront pour faciliter le passage au secondaire.
Plusieurs bourses ainsi que de beaux projets sont mis en place pour ces classes.

M. St-Pierre se questionne à savoir si un plan de match a été fait suite aux résultats du sondage.
Madame Blais confirme que cela sera fait dans les meilleurs délais et certainement pour septembre 2016.

9. Divers

Il y a discussion concernant la disponibilité des locaux après l'école pour le service de garde et les activités parascolaires. Un suivi sera fait de la part de Monsieur Germain et Serge Dufour au service de garde.

M^{me} Girard-Larouche propose la levée de l'assemblée et M^{me} Jalbert approuve.

La levée de la réunion est constatée à 20 h 47.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice